

Approbation du compte-rendu du Conseil
d'administration du 11 mars 2019.

Conseil d'administration du 6 mai 2019

Délibération 2019/05/CA-021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil
d'Administration du 11 mars 2019.**

Toulouse, le 6 mai 2019

Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0